

Voirie des halles : une réfection au rabais...

La mairie a présenté lors d'une réunion publique le 2 février, ses projets pour la voirie autour des Halles. Après plusieurs années de travaux et un manque d'entretien ces rues ont un grand besoin de réfection. Mais nous avons appris avec déception que le budget avait été revu à la baisse : il est passé de 28 millions d'euros à 19 millions. De plus, ces travaux vont s'étaler jusqu'en 2019 et compte tenu du budget réduit, certaines rues ne seront pas refaites.

Les plus : La rue de Turbigo, qui est devenue un no-man's-land depuis le début des travaux, la jardinière St Eustache, qui constitue un dédale d'escalier et le "plateau" saint Eustache qui voit passer quotidiennement 300.000 piétons seront refaits et des arbres seront plantés. Il en sera de même pour la rue Saint Denis et la plupart des rues alentour.

Les interrogations : Le choix des matériaux, mélange d'asphalte et de pierre et moins coûteux que les petits pavés qui entourent la Canopée,

détonnera avec l'unité qui aurait pu être créée. Les sens de circulation de la rue des Halles et de la rue du Pont Neuf seront inversés et les trottoirs élargis afin de réduire la place de la voiture et favoriser les cheminements piétons. On peut néanmoins craindre que cet espace reconquis soit très rapidement envahi par les terrasses... et que le trafic automobile soit reporté sur d'autres rues.



Les moins : Le passage des Lingères demeure le grand oublié de ces travaux, alors que l'on peut anticiper une forte fréquentation du fait de la nouvelle sortie de métro place Marguerite de Navarre. Il en est de même pour le

bout de la rue du Cygne et le bout de la rue Berger, côté Sébastopol, ainsi que la rue Saint Honoré. Ce sera également le cas pour le croisement Etienne Marcel-Turbigo, où rien n'est prévu. Et les futurs "flux" piétons vers la Samaritaine, la fondation Pinault ou la poste du Louvre n'ont pas été anticipés.

Enfin, sans dispositif de contrôle d'accès, comment croire que le statut "piétonnier" sera respecté ?

Nous regrettons le manque de moyens et le manque d'ambition pour ces aménagement urbain, ainsi que l'absence de volontarisme pour faire respecter le caractère piéton de l'espace public, qu'il s'agisse de rues qui servent régulièrement au stationnement la nuit, ou de trottoirs envahis par les terrasses...

Le diaporama de la réunion est disponible sur notre site, (http://www.accomplir.asso.fr/accomplir/?page_id=489) et Accomplir suivra attentivement le déroulement de ces travaux.

La fondation Pinault s'installe aux Halles !



Désertée par la chambre de commerce de Paris, la Bourse de Commerce abritera, fin 2018, la Fondation Pinault pour l'art contemporain. Déjà installée à Venise, cette dernière a obtenu une concession de 50 ans.

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour ce lieu chargé d'histoire en bordure du jardin et à mi-chemin entre le Louvre et le Centre Pompidou. A l'origine à cet emplacement se trouvait l'hôtel de Soissons (début du XIII^e) appartenant à Jean II de Nesles. Passant de main en main il a notamment abrité, en 1498, un « couvent des filles repenties ». A partir de 1572, Catherine de Médicis en a pris possession et fait édifier la colonne astronomique cannelée qui existe encore aujourd'hui. En 1718 Victor Amédée de Savoie a reçu l'édifice en héritage et y a établi en 1720 la Bourse de Paris. Ruiné, il a dû vendre la propriété au prévôt de Paris.

La colonne a été vendue séparément à Louis Petit de Bachaumont qui en a fait don à la Ville de Paris. La Bourse a abrité ensuite la halle aux blés jusqu'en 1873 puis la Chambre de Commerce à partir de 1885, pour sa Bourse de commerce. Avec l'informatisation des marchés à terme, l'activité boursière de marchandises a pris fin, et le bâtiment a longtemps vivoté, en tournant le dos au jardin. La coupole et le décor sont classés monument historique depuis 1986. Les travaux d'aménagement ont commencé cet année pour une ouverture prévue fin 2018. La fondation Pinault entend y proposer « une programmation ●●●

• • • pluridisciplinaire, avec de nombreuses expériences à la croisée des arts ». Nous saluons cette initiative, qui

va apporter un bel équipement culturel, en espérant que celui-ci saura aussi se tourner vers les publics du quartier.

Piétonisation des voies sur berges : le point sur la controverse

La fermeture des voies sur berges a déporté le trafic automobile sur les voies et rues qui bordent les quais de la Seine. En désaccord sur l'impact de cette fermeture, la Mairie et la Région confrontent leurs chiffres en matière de trafic, de temps de parcours et de pollution. La Région affirme que les bouchons et les nuisances sonores augmentent et la pollution de l'air s'aggrave. De son côté, la Mairie note une réduction du trafic sur les principaux axes de report et affiche un temps de parcours inférieur à celui prévu par l'étude d'impact.

Entre septembre 2015 et septembre 2016, la Mairie notait un allongement de 39 % du temps de trajet sur les quais haut le soir, tandis que la Région annonce une augmentation de 74 % !

Il est très étonnant d'aboutir à des résultats si divergents à partir de mesures issues de données similaires, à partir des mêmes capteurs électromagnétiques.



La Région s'inquiète de la qualité de l'air. Elle constate plus de pollution, contrairement à la Mairie qui affirme que la fermeture des voies sur berges a entraîné une amélioration de la

qualité de l'air.

Auons qu'il y a de quoi être perdus au milieu de cette guerre des chiffres. Le rapport complet de la première campagne avec l'interprétation de l'ensemble des résultats sera publié en mars 2017. Mais le rapport final de l'étude intégrant la deuxième campagne de mesure en période estivale et la comparaison entre ces deux campagnes ne sera connu qu'en septembre... Sans attendre, nous lançons un appel à témoins : riverains, usagers, faites nous part de votre témoignage (http://www.accomplir.asso.fr/accomplir/?page_id=3086) : nous suivrons attentivement ce dossier et confronterons les données publiées aux expériences vécues.

Terrasses chauffées aux Halles : un bilan carboné

Accomplir a procédé à un recensement des terrasses chauffées du quartier des halles, fermées ou non. Il est ressorti de cette étude systématique des rues Saint-Denis, Pierre Lescot, du Cygne, de la Ferronnerie et Rambuteau, que près des trois-quarts des terrasses sont chauffées. Et il est édifiant d'apprendre que le bilan

carbone d'une terrasse équipée de quatre parasols (ou braseros) au gaz allumés pendant huit heures équivaldrait à celui d'un trajet de 350 km en voiture... Et pour ceux qui pensaient que l'électrique serait la solution, le chauffage électrique émettrait 500 à 600 g de CO₂ par kilowattheure contre 234 g pour le chauffage au gaz naturel.

Conclusion : privilégiez l'intérieur des établissements, ou couvrez-vous et choisissez une terrasse non polluante !

en bref

- Venez chanter avec les Bachiques Bouzouks **vendredi 17 mars 2017, de 21h à minuit**, à la Pointe Saint-Eustache, au bout de l'église, à l'angle Rambuteau/Montmartre.
- Deux adhérents d'Accomplir ont déposé des projets sur le site du budget participatif de la Mairie de Paris : lutter contre le parking sauvage rue de la Cossonnerie, végétaliser l'espace au dessus de la bouche d'aération de la ligne 14 et créer de l'habitat pour les chats sauvages des Halles. N'hésitez pas à soutenir et voter pour leurs projets sur <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>
- La Ressourcerie, qui offrait une seconde vie aux objets, rue Léopold Bellan a fermé. A noter cependant le déploiement de TriLib dans le 2ème arrondissement ([plus d'infos sur notre site www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr)).



Rédaction : CA d'ACCOMPLIR
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

@asso_accomplir
facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.